



# Critérium U10 au Golf des Sables d'Or

## Mardi 29 et Mercredi 30 octobre 2019

Épreuve comptant pour le classement du circuit U10/U12 et réservée aux jeunes licenciés de Bretagne et des Pays de la Loire inscrits au Circuit U10/U12.  
Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur Jeunes

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de 10 ans et moins, licenciés en Bretagne ou en Pays de la Loire, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à ce critérium.

**Les joueurs devront être inscrits au Circuit U10/U12 avant la veille de l'épreuve pour participer à cette épreuve.**

### QUOTAS ET CATÉGORIES

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nbre Total
		Nbre	Idx max	Nbre	Idx max	
U 10 1ère série	2009-...		35		54	
U 10 2ème série	2009-...		54			

L'index pour l'appartenance aux séries est celui de la première participation à une épreuve du circuit U10/U12.

La liste des inscrits sera publiée à partir du Mercredi 23 octobre sur le site de la Ligue de Bretagne.

### FORMULE

Strokeford / 18 trous (1<sup>ère</sup> série) / 9 trous (2<sup>ème</sup> série) par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Pour les U10 filles, 9 trous par jour (hors exception sur demande pour 18 trous).

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1<sup>er</sup> tour sur réservation auprès de l'accueil du Golf des Sables d'Or.

#### Distance de jeu :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
U10	Violet	3873 m/1645 m	Violet	3873 m/1645 m



### **Départage :**

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off "trou par trou" sur le trou 18 en boucle.

Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.

### **Départs :**

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par séries, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1<sup>er</sup> tour.

Lors du 2<sup>nd</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

## **DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

*Epreuve non-fumeur* : voir § 1.2-2 (I-5)

*Cadets interdits* : voir § 1.2-2 (I-8)

*Jeu lent* : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum fédéral).

*Accompagnateurs* : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

## **ENGAGEMENT**

Les inscriptions sont à adresser par mail ou par courrier postal à la Ligue de Bretagne de Golf, [au plus tard le Dimanche 13 octobre 2019](#).

Le droit d'inscription est de 20 € pour les joueurs de la 1<sup>ère</sup> série U10 et de 10 € pour ceux de la 2<sup>ème</sup> série U10 pour cette épreuve.

Tout forfait devra être notifié à la Ligue par écrit avant le début de l'épreuve.

## **PRIX**

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.  
Remise de prix au Golf de Pléneuf Val André.



# Critérium U10 au Golf des Sables d'Or

## Mardi 29 et Mercredi 30 octobre 2019

### FICHE D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se font exclusivement par écrit  
auprès de la Ligue de Bretagne de Golf avant le Dimanche 13 octobre 2019.**

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf) fixé à 20 € par joueur pour les 1ères séries et de 10 € par joueur pour la 2<sup>ème</sup> série.

Nom	Prénom	Index	N° de licence	Date de naissance

Numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature